# PROGRAMME DE COLLE SEMAINE n° 10

#### CHAPITRE 8: SÉRIES NUMÉRIQUES

#### 1. Généralités.

Définition d'une série à termes réels ou complexes comme la suite des sommes partielles. La série  $\sum u_n$ converge si, et seulement la suite des sommes partielles est convergente.

Dans ce cas, la somme de la série est notée  $\sum_{n=0}^{+\infty} u_n$ . Définition du reste d'ordre N, comme  $\sum_{n=N+1}^{+\infty} u_n$ .

Le terme général d'une série convergente tend vers 0.

Séries géométriques : sommes partielles, condition nécessaire et suffisante de convergence, valeur de la somme en cas de convergence.

Séries télescopiques.

Une suite  $(u_n)$  est une suite convergente si, et seulement si la série  $\sum (u_{n+1} - u_n)$  est une série convergente. Linéarité des séries convergentes.

### 2. Séries à termes positifs.

Une série à termes positifs converge si, et seulement si la suite des sommes partielles est majorée.

Théorème de comparaison : si  $(u_n)$  et  $(v_n)$  sont positives et si, pour tout n,  $u_n \le v_n$  (ou si  $u_n = o(v_n)$ ), alors

la convergence de  $\sum v_n$  implique celle de  $\sum u_n$ , et  $\sum_{n=0}^{+\infty} u_n \leqslant \sum_{n=0}^{+\infty} v_n$ , dans le cas où  $u_n \leqslant v_n$ . Si  $(u_n)$  et  $(v_n)$  sont positives et si  $u_n \sim v_n$ , alors la convergence de  $\sum v_n$  est équivalente à celle de  $\sum u_n$ .

Comparaison à une série géométrique : règle de d'Alembert.

Toute autre règle de comparaison est hors programme

Théorème de comparaison série-intégrale : si f :  $[n_0, +\infty[ \to \mathbb{R} \text{ est une fonction continue, positive et décroissante, alors la série <math>\sum_{n \ge n_0} f(n)$  et l'intégrale  $\int_{n_0}^{+\infty} f(t) \, \mathrm{d}t$  sont de même nature.

Encadrement du reste : en cas de convergence on a :  $\int_{N+1}^{+\infty} f(t) dt \le R_N \le \int_{\infty}^{+\infty} f(t) dt$ . Séries de Riemann.

# 3. Séries absolument convergentes.

Convergence absolue d'une série à termes réels ou complexes.

La convergence absolue implique la convergence.

Inégalité triangulaire.

### 4. Séries alternées.

Critère de convergence d'une série alternée : si  $(u_n)$  est une suite de nombres réels positifs et décroissante vers 0, alors la série  $\sum (-1)^n u_n$  est convergente.

# DÉMONSTRATIONS À CONNAÎTRE:

- ★ Le terme général d'une série convergente tend vers 0.
- ★ Une suite  $(u_n)$  est une suite convergente si, et seulement si la série des différences  $\sum (u_{n+1} u_n)$  est une série convergente.
- $\star$  si  $(u_n)$  est une suite de nombres réels positifs et décroissante vers 0, alors la série  $\sum (-1)^n u_n$  est convergente.